



Sans obligation, pour 6€/an soutenez l'association en cliquant sur le logo, en envoyant un chèque ou en scannant le QR code

N°80 Avril 2024
circulation et
stationnement

Maison de quartier des Confluences
4 place du Muguet
Bd Emile Gabory
44200 - NANTES
Téléphone : 07 71 87 02 64
Mail : contact@asla44.fr
Internet : asla44.fr
Facebook : asla44

Ma chère liberté

Nantes sud : un quotidien entre gare routière et parking sauvages ? Entrée historique pour les personnes arrivant du sud de Nantes, le boulevard de Vendée réaménagé en 2006 avec la ligne de busway a offert une nouvelle image à cet axe routier très emprunté. Vitesse apaisée, ouverture des quartiers, végétalisation. Presque une carte postale, mais c'est l'arbre qui cache la forêt, puisque nombre d'entrants prennent des voies parallèles dans des micros quartiers nullement prévus en infrastructures de voirie à ce report de circulation et de stationnement. C'est bien là que le bât blesse. L'accès à l'ultra centre étant compliqué et le stationnement en partie payant, les pendulaires, comme nous les appellerons, squattent rues et trottoirs de micros quartiers résidentiels sans aucun respect du code de la route, au détriment des riverains et en toute tranquillité/impunité. Car, hormis le centre-ville où la tolérance zéro est de mise sur le stationnement non réglementaire, en périphérie la tunique bleue se fait très rare sauf sur les rues payantes.

Nous sommes bien sur le triptyque, **Civisme, Aménagement et Verbalisation**, qui en restant équilibré, reste bien le garant de la sécurité routière.

Les infrastructures de notre quartier, quant à elles, ne suivent pas, ou plutôt, ne suivent plus, comme si elles avaient été délaissées. La marge de progression en reste importante. Mais, il serait mensonger, aussi, de dire que rien n'a été fait. Depuis des décennies, des investissements très lourds ont été faits. Le Busway, les couloirs vélos de la route de Clisson sur les communes de Vertou et Saint Sébastien, le parking relais à la porte de Vertou, les priorités à droite sur Beautour et Nantes Sud, les 4 ponts traversant la Loire augmentant la capacité de franchissement de la Loire allégeant ainsi le mythique pont de Pirmil en sont les preuves. Le stationnement payant, même s'il fâche certains, contribue à la ville apaisée. Mais, il y a tant à faire, encore.

Si nous ne pouvons pas faire grand-chose sur le civisme des personnes, des aménagements au sein du quartier sont encore possibles. La verbalisation n'est pas une réponse même si elle est nécessaire et parfois inévitable. Elle peut être aussi considérée comme un constat d'échec au regard des aménagements inappropriés ou absents et du manque de civisme.

Des priorités politiques et une planification budgétaire sont nécessaires. La prise de conscience de l'usager reste incontournable. La route, la rue, ça se partage avec les autres. Et c'est sans doute, la chose la plus difficile à faire comprendre et admettre. Ma liberté, ne s'arrête-elle pas où celle de l'autre commence ? Petite question qui ne date pas hier et qui formule à sa façon l'article IV de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Francis RUDIGER-Claude POULMARC'H-Laurent BARRANGER Christian ANDRE



Avant le 1er mai inscrivez-vous sur les listes électorales ou faites-le savoir autour de vous

- vous êtes de nationalité française
- vous êtes citoyen.nes européen.nes vivant en France

L'inscription se fait : en ligne, en mairie, par courrier auprès du stand civique.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile sont indispensables. Vous recevrez votre carte d'électeur par courrier.



ELECTIONS



Le QUIZ du mois d'AVRIL

Pensez-vous qu'il soit possible de stationner en dehors des règles à Nantes ? Evidemment non. Si vous vous risquez à cet exercice en ville, la police veille et la sanction tombe : contravention, fourrière...

Imaginez que vous puissiez vous stationner sur les trottoirs, devant les sorties de garage, sur les pistes cyclables, sur les ponts rendant le croisement impossible...



Photo Ouest France 4 mars 2024

Et bien c'est tout à fait possible. En effet, il reste une zone où vous ne craignez pas de sanction. C'est le Sud Loire, quartiers de la Gilarderie, du Lion d'OR, Route de Clisson, Sèvres, les fromenteaux, route de Vertou, boulevard de Vendée avec un stationnement sauvage qui s'étend jusque sur la piste cyclable à l'approche du Super U. Sur la rue de la Civelière, coté ESEAN, on y trouvera fourgons, véhicules aménagés stationnés en épi dépassant régulièrement sur la piste cyclable.

N'hésitez pas, c'est open bar. C'est bien connu des étudiants et apprentis des lycées de la Joliverie et des Bourdonnières encombrant également les rues de St Sebastien.

Allez-y, vous avez l'assurance de pas être verbalisé, car personne ne se déplace au-delà du quartier Saint Jacques nouvellement payant.



pont rue des fromenteaux

Une institution montre particulièrement l'exemple. Les cars ALEOP, rue de la Civelière, faute de parkings adaptés se retrouvent quotidiennement en infraction. A cheval sur les trottoirs, sur la piste cyclable, moteur allumé sans présence de chauffeur, ils attendent, là, des heures la sortie des lycées.

Comme nous le craignons, la mise en place des zones payantes repousse les automobilistes dans les zones encore gratuites au détriment de la qualité de vie des riverains.

Faut-il attendre, que la zone payante s'étende à l'ensemble du quartier pour que les droits élémentaires des riverains soient respectés, ou un débordement de citoyens excédés, ou encore, un accident ? personne ne le souhaite



Stationnement sur piste vélos sans chauffeur



"car aleop sur bande cyclable"



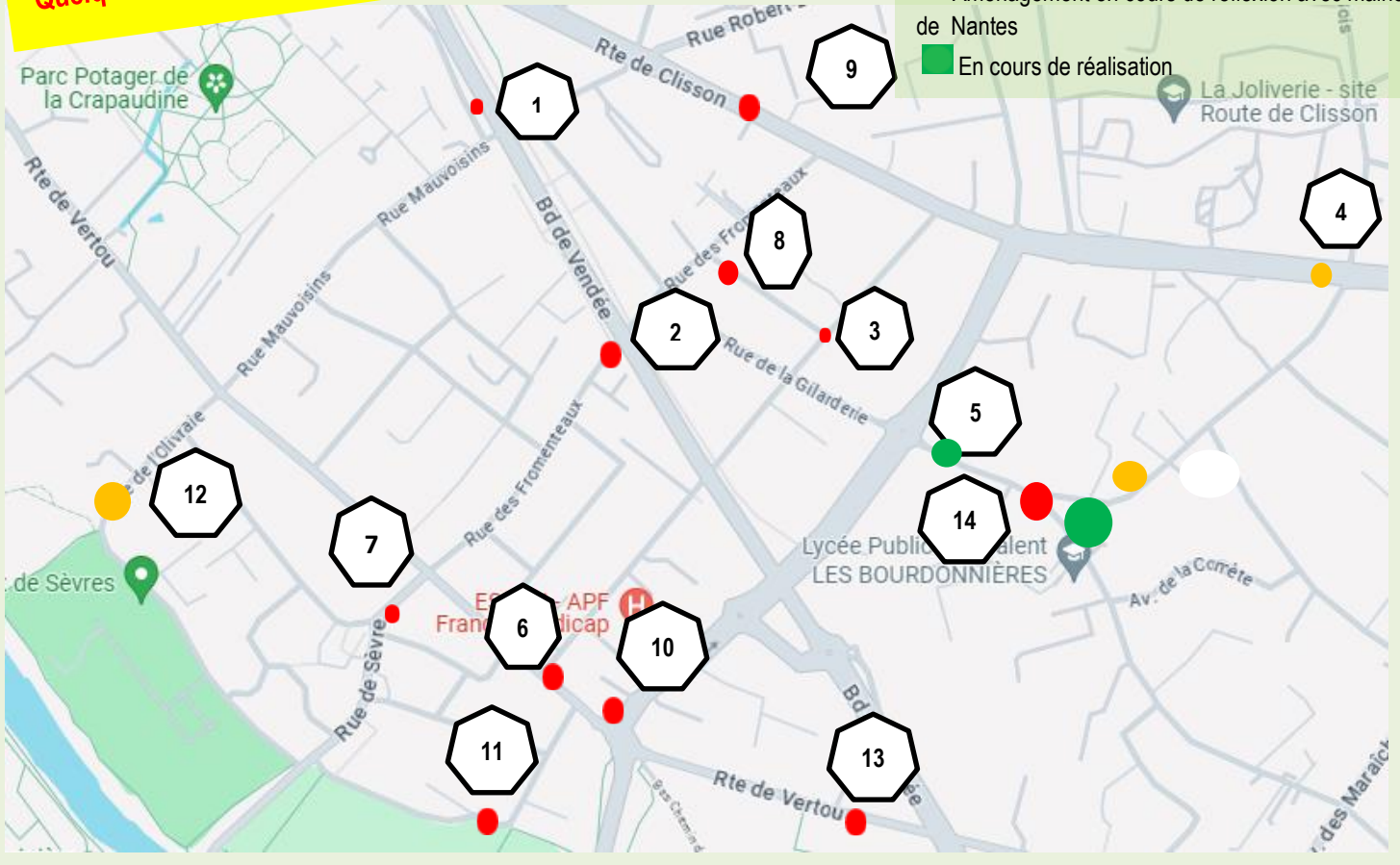
Rte de Clisson/Rte de la Gilarderie fin février 2024

TOUT PROBLEME A SA SOLUTION VOIRE SES SOLUTIONS

Faire respecter le code de la route et poursuivre les aménagements en concertation avec les riverains

Quelques exemples concrets du quartier

- Dangereux et en dehors de la réglementation
- Aménagement en cours de réflexion avec mairie de Nantes
- En cours de réalisation



AUTRES POINTS A TRAITER

■ **11 Chemin des roches vertes** vitesse et priorité à droite dangereuse

■ **12 rue de l'oliveraie** passage piéton en cours de réflexion

APPEL A contribution

■ **13 route de Vertou.** Vitesse, flux important et stationnement

■ **14 Rue de la Gilarderie** Carrefour dangereux

Un site de vigilance administré par Place au vélo. Dans le respect de l'anonymat, chacun peut montrer des pratiques à corriger



Cet inventaire n'est pas exhaustif. Il a besoin d'être complété. Il ne s'agit pas de faire de la délation mais de travailler objectivement sur les manques et les besoins du quartier. Il pourrait servir de base objective pour construire avec les services. N'hésitez pas à contacter l' ASLA contact@asla44.fr

Incitation à remplir le parking porte de Vertou

La verbalisation n'est pas la solution la plus adaptée. Mais l'**incitation à aller vers le parking du busway** reste, de loin, la meilleure solution. Nous avons un parking qui est au $\frac{3}{4}$ vide. Il est gratuit pour les personnes empruntant le busway. Cela aurait plusieurs effets positifs pour les habitants :

- ✓ Limitation du trafic intra quartier et notamment sur la route de Vertou et Clisson
- ✓ Réduction de la pollution urbaine
- ✓ Effacement du problème de stationnement
- ✓ Amélioration des déplacements doux dans le quartier en particulier durant les périodes d'entrées ou de sorties d'écoles.



Photo ACTU quelques jours avant l'ouverture du parking

Mobilisation des riverains dans les quartiers

Pour exemple, les riverains du quartier de **la Gilarderie** se sont mobilisés pour améliorer leur cadre de vie. La place dite de la Vierge est actuellement en cours de végétalisation à leur demande (*point vert sur la carte*). Les points dangereux de circulation sur une partie de la rue (*en orange sur la carte*) vont être enfin traités par les services. D'ici le mois de juin, cette zone sera testée pendant 6 mois, pour empêcher le stationnement sauvage, réduire la vitesse des véhicules et rendre la circulation plus fluide pour la sécurité des tous. Le piéton aura toute sa place, puisqu'une zone de rencontre est envisagée. A l'initiative des habitants, des bacs à fleurs seront disposés. Ils donneront un cadre apaisant. A leur charge de les entretenir.

Les habitant.es de la **rue des Halliers** se sont organisés avec leur coin compost sur le trottoir. D'autres projets sont en cours de préparation pour embellir l'espace public.

Autres Suggestions

L'agrandissement de trottoirs, ou leur accessibilité, l'enfouissement de quelques lignes électriques, la mise en place de zone de rencontre (20Km/h et priorité piéton), une végétalisation légère dans certains endroits s'offrent comme des alternatives possibles. Un parking pour les cars régionaux desservant notamment les 2 grands lycées celui des Bourdonnières (2000 élèves étudiants) et la Joliverie (2500 élèves, étudiants apprentis) serait, entre autres, le bienvenu. C'est possible sur le quartier. Instaurer des zones bleues entre 12 et 14h, ce qui interdit de fait le stationnement à la journée (*pratique constatée dans certaines villes confrontées à la même problématique*) est également envisageable.

Une ville ou un quartier intergénérationnel souhaitant la proximité doit se doter d'aménagements permettant l'inclusion de toutes et tous (PMR, Poussettes) Un tracé de peinture permettant aux véhicules d'habitants de stationner sur un trottoir tout en laissant un espace de 90 cm pour un piéton est possible dans certaines de nos rues. Ce n'est pas un investissement lourd.

N'oublions pas qu'un quartier sans enfant et sans senior est voué au repli sur soi.



D'autres pistes sont sans doute à explorer, n'hésitez pas à apporter votre contribution en écrivant à contact@asla44.fr

Elles seront portées auprès des élues du quartier.